

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

SEANCE DU NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 20

Convoqués le :
02/12/2025

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjointes au Maire.

Madame Monique SCHALLER, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michelle WIBRATTE, Conseillers Municipaux.

Etaient absents : Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Virginie GELLENONCOURT, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Michel LEICK, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Madame Rachel NICOLAS, Monsieur Clément CONROUX,

Etaient excusés : Monsieur Francis GUEHERY, Conseiller Municipal.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Maryse GLEMET, Adjointe au Maire, ayant donné procuration à Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Jean-Yves BEGUE, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Monsieur Marc PINAULT

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

POINT 2025-76- Participation financière au projet « Programmes d'entraînement à l'attention selon la méthode Eline SNEL » de l'école maternelle Verlaine

Rapporteur : Bernadette LAPAQUE

Le Conseil Municipal a été informé de la demande de l'école maternelle Verlaine pour une participation financière au projet « Programmes d'entraînement à l'attention selon la méthode Eline SNEL » qui a lieu au 1er trimestre de l'année scolaire 2025-2026.

Ce projet concerne 56 enfants de cette école (Moyenne Section et Grande Section).

Afin de soutenir ce projet dont le montant total est de 2.100,00 €, il est proposé de le financer à hauteur de 1.000,00 €. La commune effectuera le règlement de la facture du prestataire libellée au nom de la mairie de Moulins-lès-Metz.

VU l'avis favorable de la Commission des Affaires Scolaires réunie en date du 4 novembre 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 9 décembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PARTICIPE au projet « Programmes d'entraînement à l'attention selon la méthode Eline SNEL » de l'école maternelle Verlaine à hauteur de 1.000,00 €.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2025.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 09/12/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20251209-2025-76DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2025

Notification : 10/12/2025

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER



Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.